

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## La Semaine Doit mieux faire !

**DANS** le cadre de la pandémie à coronavirus, officiellement le Gabon est à sept cas confirmés dont un mort. Plusieurs dizaines de personnes sont également placées en quarantaine. La semaine écoulée, notre pays a reçu des lots de matériel médical destiné à la lutte contre le Covid-19. La charge de leur distribution incombe au gouvernement avec ses entités compétentes. Espérons que cela se fera sans grincements de dents d'aucune sorte. Parallèlement à cela, le gouvernement a encore pris des mesures dans le sens de ce combat... Là où les efforts des pouvoirs publics s'avèrent encore insuffisants voire désespérants, c'est au niveau de la sensibilisation. Celle-ci n'est pas encore à la hauteur de la gravité du danger qui guette les populations. Même si ces dernières ne sont pas elles, non plus, exemptes de tout reproche. La sensibilisation devrait se faire à trois niveaux. Le premier

est lié à la gravité de la pandémie. Il s'agit de dire en quoi le coronavirus est plus que dangereux, en insistant sur son mode de transmission. Le deuxième concerne les mesures barrières, ce que chacun doit faire pour éviter d'être contaminé. Le troisième intégrera deux volets : la vulgarisation de toutes les décisions gouvernementales et la conscientisation de ceux qui sont censés veiller à leur application, à savoir les forces de l'ordre. Sur ce point, il y a encore beaucoup de manquements. Les contrôles intempestifs sur la voie publique ne suffisent pas. Ils s'avèrent même dangereux, vu que certains agents les font sans équipements. Donc ils s'exposent à la contamination, et exposent également les usagers qu'ils contrôlent. Il faut aussi envisager des patrouilles dans les quartiers... Dans tous les cas, il revient aux pouvoirs publics de trouver des méca-

nismes efficaces pour mieux sensibiliser les populations. Comme l'a par exemple suggéré la cellule de veille du Sénat : impliquer tous les médias (publics, privés, les radios communautaires dans les zones rurales). Il faudra également intégrer les mass médias (affiches, prospectus et autres dépliant, avec des messages accessibles à tous), etc. Il s'agit d'inspirer des émissions (radio et télé) avec des spécialistes de la santé, des chercheurs (le Gabon en a aussi). Il est aussi temps de passer aux sanctions prévues contre les contrevenants.

Le problème des moyens ne devrait pas se poser, puisque le chef de l'Etat a parlé de la mise en place d'un fonds, même si son montant n'est pas encore connu. Tout comme les partenaires au développement ont promis de soutenir le Gabon, y compris financièrement.

ONDOUBANTSIBAH

## Les petites phrases de la semaine

Rassembleés par Y.F.I

- **Guy-Patrick Obiang Ndong, porte-parole du comité de pilotage de lutte contre le coronavirus :** "La situation est grave. Il est important d'appliquer les mesures barrières".
- **Lambert-Noël Matha, ministre de l'Intérieur :** "Les marchés ne resteront ouverts que pour les besoins d'alimentation. Les autres pans de ces espaces commerciaux restent fermés".
- **Pierre-Claver Maganga Mousavou, président du PSD et ancien vice-président de la République :** "(...) Les administrations publiques et privées devraient observer un confinement total pendant 15 jours, en tenant compte des nécessités de chaque entité ainsi interpellée par le gouvernement".
- **Faustin Boukoubi, président de l'Assemblée nationale :** "Nous devons appliquer scrupuleusement les mesures gouvernementales, notamment se laver régulièrement les mains au savon, ne pas se serrer les mains, ni faire d'accolades, garder une distance d'au moins un mètre avec son prochain et éviter les sorties non essentielles, surtout aux heures du couvre-feu."
- **Carmen Ndaot, ministre en charge de la Promotion des investissements :** "(...) La volonté du gouvernement est d'accompagner les entrepreneurs en facilitant les démarches administratives, afin qu'ils jouent pleinement leur rôle d'acteurs économiques".
- **Michaël Adandé, PDG de La Poste S.A. :** "Il n'y a aucune malversation à La Poste et les ressources de la société sont gérées avec rigueur et efficacité".

## NOTE A LA CLIENTELE

La BICIG informe son aimable clientèle que, dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité sanitaire, elle procède à **un réaménagement du fonctionnement de ses services à compter du lundi 30 mars.**

Ainsi, l'horaire d'ouverture à la clientèle de ses agences est fixé comme suit : **du lundi au vendredi de 7h45 à 15h ainsi que pour les agences ouvrant le samedi.**

**En outre, les points de vente ci-après seront momentanément fermés :**

À Libreville :

- ▶ **Agence d'ADL Front de mer**
- ▶ **Agence de Louis**

À Port Gentil :

- ▶ **Dahu**

À Gamba :

- ▶ **1 jour sur 2**

**Dans le contexte actuel, pour effectuer vos opérations courantes nous vous recommandons fortement l'usage de nos produits digitaux : BICIG Cash, BICIG MOBILE (\*838#), BICIG NET, TPE, GAB.**

La BICIG vous remercie pour votre compréhension.



Avançons ensemble

www.bicig-gabon.com

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 18 000 000 000 - Siège social: 714, Avenue du Colonel Parfait - BP 2241 Libreville (Gabon) - ROOM n° 2002 B 01702 NF 790027/A - Code Banque 40001 - Tél. : 011 76 26 13 - Fax : 011 74 40 34 - Email : bicignit@bncparibas.com